

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2015-65 en date du 08/12/2015 portant sur les tarifs 2016 des photocopies et des fax :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 08 Décembre 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 02 décembre 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

M. Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	13	1	12	13	13	0

Présents : FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, BABAUDOU Pascal, LATOUR Christelle, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, ARMAND Thierry, DUBREUIL Marc, ALAMARGOT Sylvie, BERGER Thierry, HARGE Andrée, CASTANET Christine.

Représenté : DUFOUR Aurore procuration à FAUCHER Alain.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE qu'à compter du **1^{er} Janvier 2016**, les tarifs des photocopies et des fax seront les suivants :

PHOTOCOPIES :

- Tous formats noir et blanc : 0,20 €,
- Tous formats couleur : 0,40 €.

FAX : 0,20 €

A La Geneytouse, le 09 Décembre 2015

Le Maire,

Alain FAUCHER

